





SANFA 60/1532

ROCKEFELLER



D 048 476187 7

SANFA 60/532

HTV

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE
DES
CARACTÈRES DU DÉLIRE

Dans leurs rapports
AVEC L'INTELLIGENCE DU DÉLIRANT

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

Et soutenue publiquement le 8 Février 1895

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

PAR

AUGUSTE GIROUDON

Né le 28 Juin 1866, à Lyon

Ex-Interne de l'asile de Bron



LYON

ALEXANDRE REY, IMPRIMEUR DE LA FACULTE DE MÉDECINE

4, RUE GENTIL, 4

Février 1895

PERSONNEL DE LA FACULTE

MM. LORTET. DOYEN.
GAYET. ASSESSUR.

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. DESGRANGES, PAULET, BOUGHACOURT, CHAUVEAU, BERNE.

PROFESSEURS

Cliniques médicales.	{	MM. LÉPINE.
		BONDET.
Cliniques chirurgicales.	{	OLLIER.
		PONCET.
Clinique obstétricale et Accouchements.		FOCHIER.
Clinique ophtalmologique.		GAYET.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.		GAILLETON.
Clinique des maladies mentales.		PIERRET.
Physique médicale.		MONOYER.
Chimie médicale et pharmaceutique.		HUGOUNENQ
Chimie organique et Toxicologie.		CAZENEUVE.
Matière médicale et Botanique.		FLORENCE
Zoologie et Anatomie comparée.		LORTET.
Anatomie.		TESTUT.
Anatomie générale et Histologie.		RENAUT.
Physiologie.		MORAT.
Pathologie interne.		TEISSIER.
Pathologie externe.		X.
Pathologie et Thérapeutique générales.		MAYET.
Anatomie pathologique.		TRIPPIER
Médecine opératoire.		POLLOSSON (MAURICE)
Médecine expérimentale et comparée.		ARLOING.
Médecine légale.		LACASSAGNE.
Hygiène.		X.
Thérapeutique.		SOULIER.
Pharmacie.		CROLAS.

PROFESSEUR ADJOINT

Clinique des Maladies des Femmes. LAROYENNE.

CHARGÉS DE COURS COMPLÉMENTAIRES

Clinique des Maladies des Enfants MM. WEILL, agrégé
Accouchements. POLLOSSON (Aug.) —
Botanique. BEAUVISAGE. —

AGRÉGÉS

MM. AUGAGNEUR. BEAUVISAGE. CONDAMIN COURMONT. DEROIDE. DEVIC	MM. DIDELOT. GANGOLPHE. JABOULAY. LANNOIS. PERRET. POLLOSSON (Aug.)	MM. ROCHET. RODET. ROLLET (ÉTIENNE) ROQUE. ROUX.	MM. VIALLETON. WEILL. BARRAL chargé des fonctions d'agrégé MOREAU, II.
---	--	--	--

M. ÉTIEVANT, Secrétaire

EXAMINATEURS DE LA THESE

M. LACASSAGNE *Président*; M. TRIPIER *Assesseur*; MM. DEVIC et COURMONT, *Agrégés*.

La Faculté de médecine de Lyon déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

VUAHO

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

A MA FAMILLE

A MES AMIS

A mon Président de Thèse

M. LE PROFESSEUR LACASSAGNE

A M. LE PROFESSEUR PIERRET

PRÉFACE

Au cours de la deuxième année que nous avons passée comme interne dans son service, M. le professeur Pierret nous a inspiré le sujet de cette thèse et nous a indiqué lui-même les observations qu'il convenait de prendre pour le traiter. Plus tard la discussion de certains faits nous ayant entraîné à développer quelques considérations de médecine légale, nous avons été heureux de venir demander à M. le professeur Lacassagne le secours de ses lumières. Que ces deux maîtres éminents veuillent bien recevoir l'expression de toute notre gratitude. Nous ne saurions trop rendre hommage au bienveillant accueil de M. le professeur Lacassagne. Non seulement il nous a aidé de ses encouragements et de ses conseils si précieux, mais encore il nous a fait l'honneur d'accepter la prési-

dence de notre thèse ; nous lui en conservons une vive et sincère reconnaissance.

En terminant nos études médicales, nous remercions nos maîtres de la Faculté et des hôpitaux, notamment M. le professeur Crolas, et aussi MM. les professeurs agrégés Didelot et Devic de l'extrême obligeance avec laquelle ils nous ont facilité les moyens de nous instruire.

M. le D^r Paul Sérieux, médecin adjoint à l'asile de Villejuif, a bien voulu nous communiquer deux chapitres d'un important mémoire fait par lui en 1890 et resté inédit. Son nom reviendra plusieurs fois au cours de notre travail.

Nous ne saurions oublier enfin MM. les D^{rs} Brun et Rousset, médecin en chef et médecin adjoint à l'asile de Bron, M. le D^r Devay, ex-chef de clinique, et nos collègues d'internat, le D^r Eyrot entre autres, auquel nous sommes redevable d'une observation.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE
DES
CARACTÈRES DU DÉLIRE

Dans leurs rapports

AVEC L'INTELLIGENCE DU DÉLIRANT

CHAPITRE PREMIER

Moyens intellectuels et pouvoir délirant.

En 1890 la Société médico-psychologique mettait au concours la question suivante : *De l'état mental et du délire chez les imbéciles et les idiots*. M. Legrain analysant le mémoire du lauréat M. le D^r Paul Sérieux, s'exprime ainsi : « On peut dire que le pouvoir délirant d'un « aliéné est en raison directe de ses moyens intellectuels¹. » Nous allons essayer de grouper quelques faits à l'appui de cette proposition. Notre travail sera en somme une modeste contribution à l'étude du délire chez les faibles d'esprit. Pour mieux faire ressortir les caractères im-

Annales médico-psychologiques, 1890.

primés à leurs manifestations psychiques morbides par un cerveau insuffisant, nous les opposerons à ces élucubrations brillantes et variées où se reflètent encore parfois les restes d'une belle organisation cérébrale.

Comment donc varient en temps ordinaire les productions de l'esprit avec les moyens intellectuels? Est-il besoin de le rappeler? au sommet de la série humaine, toutes les opérations de la pensée, sont promptes et faciles. Sous l'influence directrice de la volonté, les idées surgissent nombreuses et pressées, se suivent, s'enchaînent, arrivent à former ces inventions fécondes, ces raisonnements à longue portée exprimés souvent avec la magnificence d'un style oratoire. Il est manifeste que l'être pensant est secondé dans son œuvre par un appareil cérébral d'une grande perfection. Les impressions arrivent rapides, nombreuses et précises jusqu'à ses centres de perception où elles tendent à réveiller une foule de sensations anciennes. Il peut à son gré les associer et les comparer, paralyser les unes et grouper les autres suivant les règles de la logique, exercer en un mot sur elles une action élective. Pour traduire enfin à l'extérieur la multitude de ses conceptions, il possède un ensemble de moyens toujours dociles aux influences d'inhibition volontaire, réalisant ainsi cette maxime de Bain: « Penser, c'est se retenir d'agir. »

Ce mécanisme est aussi fragile que compliqué. « Le développement de l'appareil cérébral peut être dévié, ralenti ou arrêté soit par des lésions destructives (sclérose, méningite, encéphalite), soit par la persistance d'un état foetal ou infantile (trouble d'évolution sous la dépendance d'intoxications chroniques ou de tares psychopathiques des générateurs). Ces causes diverses peuvent se combi-

ner. L'idiotie et l'imbécillité sont les plus accusés des états dégénératifs survenus sous ces influences¹ ».

Déjà chez les êtres doués d'une intelligence faible et débile, les opérations de l'esprit sont entravées, ralenties, limitées par le mauvais fonctionnement de l'appareil cérébral, son peu de perméabilité, son exiguité. Faute de matériaux, faute surtout d'une activité directrice suffisante, les idées sont en petit nombre, futiles, incapables de sortir de l'ornière où elles se poussent avec une monotonie désespérante. Une tendance marquée à l'automatisme commence à se manifester.

L'imbécile n'a plus même le sens moral et les facultés dites supérieures. Celles qu'il possède encore ont été immobilisées à un stade plus ou moins éloigné de la vie infantile. Le mécanisme si complexe de l'inhibition n'existe plus chez lui, il reste à la merci de ses instincts et de ses réflexes.

Plus inférieur encore, l'idiot est privé des éléments les plus importants de la psychogénèse par l'imperfection de ses centres sensoriels : « Tous les phénomènes ne sont pour lui qu'une succession sans enchaînement d'images confuses et mal interprétées ; tous ces matériaux imparfaits, aucune faculté ne vient les mettre en œuvre. »

Aux derniers degrés enfin de la série humaine, l'idée est totalement absente, la vie de relation n'existe plus, l'idiot complet, comparable à un anencéphale, n'a pas même l'instinct.

En définitive, ne pouvant acquérir et combiner les matériaux de sa pensée sans le secours de son appareil

¹ Legrain, analyse du mémoire de M. Paul Sérieux.

cérébral, l'être pensant, le moi a par cela-même un frein qui limite son activité. Le nombre et la complexité de ses idées, leur portée plus ou moins grande nous donne la mesure de son champ d'action de ses moyens intellectuels.

L'imagination d'un romancier illustre a su donner une forme sensible aux différentes productions psychiques que nous aurons à envisager dans la suite ; on nous permettra de le citer ici : « Pourquoi, écrivait Guy de Maupassant, les idées de Mme X... m'ont-elles toujours paru carrées ? Je n'en sais rien, mais tout ce qu'elle dit prend cette forme dans mon esprit : un carré, un gros carré avec quatre angles symétriques. Il y en a d'autres dont les idées me semblent rondes et roulantes comme des cerceaux. Dès qu'elles ont commencé une phrase sur quelque chose, ça roule, ça va, ça sort par dix, vingt, cinquante idées rondes ; des grandes et des petites que je vois courir l'une derrière l'autre jusqu'au bout de l'horizon. D'autres personnes aussi ont des idées pointues. Enfin cela importe peu. » Auteur illustre, celui qui écrivait ces lignes est mort paralytique général. Peu importe que l'on ait des idées rondes ou carrées, la folie n'en fait pas moins son œuvre.

On délire, dit Esquirol, lorsque les sensations ne sont plus en rapport avec les objets extérieurs, les idées avec les sensations, les jugements avec les idées. Sous une influence que nous n'avons pas à rechercher ici, un individu a des hallucinations et des illusions. Par exemple : les incidents les plus insignifiants lui apparaissent comme des marques de mépris à son égard ; il entend des voix qui le menacent, ressent les atteintes de ses ennemis, les voit même rôder autour de lui. Au lieu de mettre ces

diverses sensations sur le compte d'un état maladif de son cerveau, il les attribue faussement à des êtres extérieurs et réels et déclare qu'on vient le persécuter : il délire. Ces conceptions fausses accréditées dans l'esprit de cet halluciné deviennent un des éléments de ses opérations intellectuelles. Associées à toutes ses sensations actuelles ou anciennes, aux incidents de sa vie présente, aux souvenirs de son passé, elles lui suggèrent une foule de raisonnements et d'inventions. Il s'entoure des précautions les plus minutieuses, dénonce à la justice les attentats de ses ennemis, déploie, en un mot, toutes les ressources de son intellect à s'ingénier en moyens de défense. Ainsi s'édifie son œuvre délirante à l'aide du même substratum anatomique, plus ou moins altéré sans doute, qui jadis permettait l'exercice normal de sa pensée. Les hallucinations, d'après les théories actuelles, ne sont-elles pas les images de sensations anciennes ravivées sous l'influence d'une excitation anormale des centres perceptifs corticaux ? Aux mêmes incitations répondent les mêmes associations dynamiques et les mêmes réactions, avec cette différence toutefois que la volonté a moins d'influence pour diriger et régulariser ces opérations compliquées. Les actions d'inhibition ne sont plus assez puissantes ou bien elles n'arrivent plus toujours à temps pour empêcher les phénomènes qu'elles ont mission d'arrêter. Leur mécanisme n'en existe pas moins avec ses dispositions naturelles ou acquises et bien souvent comme dans le rêve ou les états analogues, la mécanique de l'habitude pourra suppléer aux actions de critique volontaire. Les productions de l'esprit porteront toujours la marque de leur passage à travers la filière cérébrale. Exaltées

ou déprimées, les idées viendront se manifester à nos sens en portant le cachet de l'individu. Leur nombre, leur complexité nous montreront l'étendue de son pouvoir délirant en rapport avec ses moyens intellectuels.

« Le degré de développement que l'esprit a obtenu, dit Mandsley¹, ne peut manquer d'imprimer sa marque sur les phénomènes de ses altérations ; plus l'esprit est cultivé, plus ils seront variés et complexes.

« Un enfant, immédiatement après sa naissance, ne peut offrir aucun trouble de l'idéation, il doit acquérir des idées avant que ses idées puissent être troublées. Pour la même raison la folie d'un sauvage de l'Australie sera plus simple que celle d'un Européen ordinaire, qui probablement montrera des débris de culture et peut-être même le degré de cette culture. La croyance à la sorcellerie est commune chez les sauvages et il n'est pas étonnant qu'un sauvage mélancolique se croie ensorcelé. Si dans notre pays une personne avait cette illusion, nous pourrions affirmer qu'elle n'aurait jamais brillé par son intelligence ; car si elle avait eu plus de connaissance, elle n'eût pas attribué ses souffrances à des persécutions par le magnétisme ou d'autres agents chimiques mystérieux ».

Bien souvent, au cours de notre internat à l'Asile de Bron, M. le professeur Pierret nous a fait remarquer un de ces parallèles saisissants où le délire de l'être intelligent et celui du faible d'esprit font mutuellement ressortir leurs contrastes. Les observations des malades qui en faisaient les frais seront réparties entre les chapitres suivants. D'une part (chap. II) la multiplicité des idées,

¹ Mandsley, *Pathologie de l'esprit*.

la coordination parfaite de tous les éléments d'une manifestation psychique morbide compliquée, nous montreront un pouvoir délirant très étendu et, en même temps, un cerveau parfaitement organisé pour la réaction. D'autre part (chap. III) la pauvreté des idées nous apparaîtra comme la caractéristique du délire chez les intelligences faibles et débiles pourvues d'un cerveau insuffisant.

Le chapitre IV sera consacré à la continuation de ce parallèle en médecine légale. Aux faux témoignages si dangereux où se révèle l'activité psychique supérieure de certains aliénés intelligents, nous opposerons les impulsions de tous les faibles d'esprit, les imbéciles en particulier; actes essentiellement liés à l'affaiblissement ou à l'absence des moyens permettant à la volonté une action d'arrêt sur les réflexes cérébraux.

L'étude du pouvoir délirant nous aura donc conduit à étudier les dangers de la pensée et de l'absence de pensée chez les aliénés. Ce côté de la question n'est pas le moins pratique. D'autre part, il est au moins intéressant, on l'avouera, de rechercher à travers les conceptions délirantes d'un aliéné leur substratum intellectuel, les restes d'un passé raisonnable, la marque de l'individu. Apprendre à lire sur les ruines présentes le style de l'édifice ancien, se le figurer au moins dans ses grandes lignes, n'est-ce pas un excellent moyen de mieux apprécier et l'étendue de ses dévastations et la restauration possible.

CHAPITRE II

Délires brillants et riches en idées.

« Parmi les délirants, on en voit, dit Arétée, qui sont ingénieux et doués d'une aptitude singulière à concevoir; ils apprennent ou devinent l'astronomie sans maître; ils savent la philosophie sans l'avoir apprise; et il semble que les Muses leur aient révélé tous les secrets de la poésie par une soudaine inspiration. »

Les observations de Magnan (délires chroniques) contiennent plusieurs exemples d'aliénés jadis intelligents. Tous se distinguent par une multitude de raisonnements et de conceptions ingénieuses : « L'un s'entoure d'une ceinture de Pulvermacher et d'aimants, il isole son lit sur des pieds de verre, se met des chaussettes en soie espérant ainsi échapper à des décharges électriques. D'autres commettent un délit pour se faire arrêter dans l'espoir que la police les défendra¹, etc. »

¹ Magnan, *Maladies mentales*.

Tous les auteurs accordent aux hystériques une intelligence vive et développée, souvent supérieure à la moyenne; une conception prompte et facile, une imagination puissante à l'excès. Aussi ont-elles un délire excessivement riche en inventions. Les observations de la Salpêtrière nous les montrent pendant leurs attaques hallucinatoires, entretenant les conversations les plus variées avec la série d'êtres et de fantômes qui défilent devant leurs yeux. De tout temps leurs récits mensongers ont eu l'art d'in- duire la justice en erreur, nous les étudierons au chapitre quatrième.

Arrivons à un cas de folie chronique, que nous avons pu observer pendant un an à l'Asile de Bron. Il s'agit d'une de ces malades appelées par Magnan dégénérées supé- rieures. La multiplicité et l'éclat de ses conceptions déli- rantes, leur enchaînement, révèlent un cerveau bien conformé.

OBSERVATION I

*Héréditaire. — Exagération de la personnalité.
Subexcitation maniaque*

Irma B..., épicière, quarante-cinq ans, entrée à l'asile, le 4 juil- let 1893.

Antécédents héréditaires. — Père mort à un âge avancé, avait présenté des signes certains d'aliénation mentale. Parmi les sept frères ou sœurs de la malade, plusieurs ont un caractère bizarre¹.

Antécédents personnels. — N'a jamais été malade, dit-elle. Une fille morte à onze ans d'une méningite. Encore réglée d'une façon régulière.

¹ Renseignements fournis par M. Pierret.

Depuis plusieurs années était adonnée au spiritisme, à l'hypnotisme. Se croyait appelée à rénover la médecine à l'aide d'une méthode nouvelle.

Certificat d'entrée. — Je soussigné, Jean-Alexandre-Eugène Lacassagne, professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine de Lyon, demeurant dans cette ville, rue Victor-Hugo, 8, sur la réquisition de M. Prieur, commissaire de police, en date du 4 juillet 1893, serment préalablement prêté, me suis transporté le même jour, au poste de police de Bellecour pour, après visite, dresser rapport de l'état mental d'une femme inconnue qui paraît atteinte de folie.

I. — On nous apprend que cette femme est entrée tout à coup dans le poste et s'est mise à crier et à invectiver les agents, à frapper le commissaire de police. Il a fallu l'enfermer au violon.

II. — C'est une femme âgée de trente-huit à quarante-cinq ans. Les cheveux sont grisonnants et coupés assez courts, comme il arrive quelquefois à certains pensionnaires de maisons d'aliénés. Les traits sont réguliers. Pas de dilatation de la pupille, pas de chaleur de la peau.

III. — Les allures et l'expression des pensées sont celles d'une femme d'un certain monde. Elle parle avec volubilité, les conversations érotiques prédominent. Elle dit cependant qu'elle peut rester quarante-huit heures sans manger et qu'elle est enchantée de rester enfermée dans un cachot.

Conclusions. — La femme inconnue que nous avons eu à examiner est atteinte d'excitation maniaque.

Elle est dangereuse pour elle-même et ses semblables, et il est indispensable de l'interner dans une maison d'aliénés.

Lyon, le 4 juillet 1893.

Signé : LACASSAGNE.

Nous ne saurions rien ajouter au portrait si exact que M. le professeur Lacassagne a tracé de notre malade ; remarquons simplement ce fait : fille de parents pauvres et simple épicière, cette femme avait su donner à ses allures et à l'expression de ses

pensées, le cachet de la femme du monde, elle avait fait preuve d'intelligence.

Entrée en plein accès d'excitation maniaque, Mme B... se calma bientôt. Elle passa un an à l'asile dans un état de subexcitation habituel, interrompu seulement de temps à autre par quelques périodes très courtes de recrudescence ou de calme plus complet.

Délire. — « Bron, 5 juillet 1893¹, D^r X.

« Expres j'ai été conduite ici sous l'influence d'une crise d'hyp-
« notisme très caractérisée... que vous seul mon maître... êtes
« capable d'empêcher ou de renouveler, en votre pouvoir com-
« pletement je suis bien obligée de me soumettre, toutefois conve-
« nez Monsieur, que je vous ai donné bien du fil à retordre...

« Je suis entourée de sujets malade moralement... seulement
« que *vous seul* pouvez guérir, ne refusez donc pas aux médecins
« aliénistes, votre précieux concours, je n'ai été poussée ici que
« pour vous y faire faire des tours de force...

« La besogne de ces messieurs sera simplifiée et nous aurons
« rendu à l'humanité un immense service.

« bien a vous. Irma B... »

Nous sommes loin de l'éternelle et insipide phrase : « Mais monsieur, je ne suis pas folle, je ne sais pas pourquoi l'on m'a amenée dans cette maison. » La réponse à ce pourquoi, notre malade l'a déjà trouvée. Elle a compris en même temps le ridicule de sa situation et la nécessité de bien affirmer sa mission surnaturelle, sa présence voulue et indispensable dans l'asile. Exprès, la place même de ce mot en tête de la lettre est une nouvelle idée, un nouveau moyen trouvé pour faire ressortir l'idée fondamentale qu'il représente. Du reste, il n'y a pas de doute possible : la crise était « très caractérisée » ; et, la malade l'affirme bien haut : elle est au pouvoir d'un seul maître. Le tout est arrangé de façon à flatter l'amour-propre de ce maître, mais en prédisant à son élève des « tours de force » futurs. La conclusion enfin est bien faite pour attirer à elle toutes les sympa-

¹ L'orthographe de la malade est conservée.

thies ! simplifier la besogne de ses hôtes, est-il un plus sûr moyen de se faire agréer ? Un immense service rendu à l'humanité ; quelle gloire pour tous !

Comptez maintenant le nombre des idées renfermées dans cette première lettre.

Le lendemain une nouvelle épître annonçait aux médecins de l'asile les merveilles que « la magicienne » allait opérer, la puissance de ses moyens, son zèle sans égal pour la science :

« 6 juillet 1893. — Messieurs les docteurs,

« Comme un boulet de canon j'ai été lancée au milieu de vous
« pour vous prouver que le magnétisme est une force qui bien
« employée peut opérer de prodigieuses choses des guérisons
« surprenantes.... D'ici à quelques jours vous reconnaîtrez l'effi-
« cacité de l'action que j'exerce sur chacun de vos malades.

« Pour distribuer le fluide guérisseur ou le plomb qui abrège la
« torture du condamné il fallait à tout prix que je pénètre dans
« vos murs.

« Ne vous étonnez donc plus que j'aie employé le plus sur...
« moyen de me faire accepter.

« vous avez en moi un associé que peut seul guider le senti-
« ment profond du devoir.. pour accomplir dignement une mission
« il fallait que je subisse l'oprobe et les rebuts des hommes, loin
« de vous en vouloir je pardonne et vous supplie de cesser toute
« rigueur... non pour *moi* chez qui les besoins matériels sont
« éteints, d'ailleurs il n'est au pouvoir de personne d'entraver
« l'œuvre de rénovation à laquelle vous tiendrez à attacher votre
« nom...

« les sujets que vous soumettez à la torture des liens peuvent
« être laissés en liberté, après deux jours de présence au milieu
« d'eux.... je répons de tout. »

Ne dirait-on pas une réclame due à la plume d'un habile charlatan ? Artifices de style, métaphores, arguments sont employés à produire un effet déterminé. La malade peut exercer sur ses acquisitions sensorielles actuelles ou anciennes une action de critique élective nécessitant un mécanisme cérébral très complexe.

Un commencement de consultation termine la lettre et se con-

tinué les jours suivants : les prescriptions n'en sont pas formulées au hasard, elles sont déduites d'une analyse des symptômes « d'une connaissance approfondie de l'organisation humaine. ».

« Voulez-vous, dit B., supprimer les douches chez vos malades « et les remplacer par le bain de son qui procurera aux membres « raidis par un traitement contraire l'élasticité voulue. Les n^{os} « qu'un semblant de paralysie tient au lit ne demandent qu'à marcher, ordonnez donc qu'on les laisse en plein air. Les exercices « du corps amènent la fatigue... puis le sommeil » etc. La malade saisit au passage des lambeaux de conversations médicales et les associe immédiatement à ses idées délirantes pour constituer une nouvelle idée.

Les actes accompagnent les écrits et comme eux s'élèvent bien au-dessus de la banalité ordinaire aux malades des asiles. B... est prétentieuse, sans doute, mais toujours avec un certain talent de comédienne. Ses intonations, ses gestes ont un caractère intentionnel, et répondent à une idée.

Présentant un jour un étudiant à la malade nous lui demandions : « Que pensez-vous de ce jeune homme ? » Elle le regarda fixement, puis, flairant un piège répliqua sous sourcilier « C'est au pied du mur que l'on connaît le maçon ». Elle-même travaille jour et nuit à « imprégner ses malades du fluide guérisseur de ce baume qui seul peut calmer l'âme et apaiser le corps ». « Je ne les crains pas, nous dit-elle, en nous montrant les plus terribles agitées... je mettrai la main dans la gueule du lion » et le plus hardi dompteur ne saurait avoir un geste plus ferme.

C'est un singulier spectacle que celui de cette « magicienne » exerçant la puissance de son regard sur les « fauves » de la quatrième division. Elle déploie dans l'exercice de ses fonctions une dignité vraiment « sacerdotale »... Un formidable soufflet vient de punir son imprudence. Sans un geste, sans une plainte, elle se retourne vers nous et gravement prononce cette sentence : « Il faut savoir souffrir pour la science !.. mais ne vous y trompez pas, avec un peu de patience j'en viendrai à bout ».

Penser c'est se retenir d'agir, a dit un philosophe anglais. En

ses jours, B... est capable d'exercer sur elle-même cette action d'inhibition puissante témoignage d'un perfectionnement cérébral. La suite de l'observation nous le prouvera encore en montrant la malade aux prises avec les sentiments haineux ou affectifs.

« 19 juillet, 2 heures du matin. — Mon rôle ici est terminé ces « 18 jours ont été consacrés à dompter les fauves placés sous mon « influence de tartare, je pouvais me faire tuer. »

« 24 juillet, minuit. — Un délit quelconque ne relève que du « code pénal... comme le régime pénitentiaire n'appartient qu'à « la correctionnelle... Docteur, dans aucun cas le médecin n'a le « droit de s'ériger en justicier et encore moins celui de se trans- « former en garde chiourme... tes casemates je les briserai... « déchaîne autour de moi tes lésions pourries il est écrit, tu ne « tenteras pas tes bas procédés quintuplent mes forces et me font « sourire de pitié, tu vas t'apercevoir que tu perds ton temps et « que la magicienne gagne du terrain... parfaitement maîtresse de « moi-même je poursuivrai la philosophie à un degré qu'aucun « esprit n'a jamais pu atteindre... »

Maitresse d'elle-même elle l'est en effet assez pour modérer dans une certaine mesure l'expression de sa colère. Malgré son excitation très grande en ce moment elle ne se laissera aller à aucune de ces réactions motrices irréfléchies et impulsives si fréquentes parmi les faibles d'esprit. Chez elle, le choc moral a surtout pour effet de communiquer à la pensée une activité nouvelle.

Déjà elle est remontée jusqu'aux lois divines et humaines pour trouver des arguments en sa faveur et ne semble-t-il pas que cette philosophie altièrè plane au-dessus de tous les mauvais procédés et de toutes les injustices ?

Mais voici que les préoccupations délirantes de la malade vont s'allier à son ressentiment et dès lors les moindres circonstances lui fourniront des arguments pour faire à ses ennemis « une guerre à coups d'épingles ».

Un jour deux malades chantaient ensemble au moment de la visite; B... les montre du doigt au professeur Pierret et lui dit avec un sourire narquois : « Offenbach et Rossini sont en train d'organiser un concert pour vous faire tous danser !... moi, con-

tinue-t-elle en montrant le cahier de pharmacie, je réduirai à néant ce résumé de vos âneries. » Un autre jour on parlait d'un remède nouveau qui n'avait pas répondu aux espérances « Pauvres gens, nous dit B..., vos ballons crèvent avant d'avoir quitté terre ! » et si par hasard l'un de nous manifeste l'intention de prendre un congé : « Allez, messieurs, allez fumer des cigares au bord des lacs pendant que l'humanité souffrante est dans les fers... Au fait vous avez raison, nous ferons la besogne à votre place et vous n'aurez que la peine de cueillir les lauriers, je me trompe, de toucher les honoraires. ».....

Ainsi que l'avait remarqué M. le professeur Lacassagne, B... se livre souvent à des conversations érotiques. Il est intéressant de noter avec quel soin elle voile parfois ses propos lascifs, « Raspail m'a fait un baico cette nuit », disait-elle un jour, elle ajouta aussitôt « mais en restant dans les limites des convenances. » Nous sortirions des limites de ce travail si nous voulions citer toutes ses lettres au docteur X. « son maître adoré », nous en reproduirons simplement une où l'imagination de la malade se donne libre cours à décrire « le règne de l'amour idéal ».

« Monsieur X... n'a plus qu'un pas à faire pour franchir le « seuil du dortoir où sur un divan il reposera princièrement à côté « de mon lit mais avant... comme je vais le faire moi-même il faut « qu'il jure sur sa foi sur son corps et devant vous tous... qu'il ne « touchera aux sens fermés qu'avec le regard. Sinon point de lucidité et adieu pour les guérisons... tout notre amour repose dans « les yeux... les arbrisseaux doucement enlacés dans les effluves « de la brise printannière n'ont pas besoin de membres pour « s'enlacer... etc. »

17 novembre 93. — B... se croit fiancée, bientôt même mariée avec le docteur X. Sous l'influence de cette illusion enivrante son intelligence va enfanter tout une série de conceptions nouvelles.

Fièrement elle s'écrie : « les fleuves s'unissent aux rivières deviennent torrentueux rompent les digues brisent toutes les résistances. » Doucement elle vient prendre le bras du professeur Pierret et lui dit : « Après le désordre l'harmonie... le ciel !

nous ouvre ses portes à deux battans.» Aux malades elle donne se soins et aux médecins ses conseils. Tous les jours elle rédige des bulletins de santé « en psychologue de haute école. » La lecture même des journaux lui inspire des idées.

On est à la veille des fêtes franco-russes. Immédiatement B... écrit à tous les grands de la terre pour les convier à ses noces et c'est merveille de voir comme à chacun elle sait distribuer l'encens qui lui convient. A l'empereur de Russie elle parle « des fêtes splendides qui vont se donner sur la terre hospitalière de France.»

« Quand les gens du meilleur monde, écrit-elle au baron de Rotschild, fleurs élégantes et choisies s'assemblent pour saluer « l'ouverture du régime idéal, au milieu d'eux un baron ne saurait se trouver déplacé... l'alliage rend les métaux solides et « l'union fait la force. »

« 19 oct. 93. A monsieur le Président de la République française.

« Le plus sympathique des magistrats n'a pas besoin qu'on « l'invite, il sait d'ores et déjà que sans lui la fête serait sans « attrait. Madame et Monsieur Carnot ont droit à l'estime de tous « modeste Président relevez donc fièrement la tête c'est l'heure « de vous montrer le chef respecté de la grande et noble famille « que nous allons pousser dans vos bras entourés de votre maison « politique et militaire. »

Enfin, pour terminer dignement son œuvre Mme B.. rédige son testament en vraie « princesse de la science. »

« Lyon 22 octobre 1893. Ceci est mon testament.

« Dans toute la plénitude de mes facultés sans pression aucune « et volontairement pour doter la science et enrichir la médecine « tombée en dessuétude, j'abandonne mon corps foyer d'expé- « riences et fais avec bonheur le sacrifice d'une existence à « laquelle je ne tiens plus depuis longtemps mes parents le savent « bien.....

« Secrètement je charge un ami dévoué de veiller à ce que ma « famille ne puisse jamais se trouver au dépourvu au fait comme « la mort n'est qu'apparente j'agirais autour d'elle énegiquement.

« Je savoure l'indicible jouissance d'avoir pu malgré les

« entraves mener à bonne fin une mission que je sentais être
« sacrée... à tous et particulièrement à ceux qui auraient eu à
« souffrir de ma vivacité, que ne pardonnerait-on à cette singu-
« lière obsédée je donne le baiser de paix et de réconciliation...
« fait de ma main ce jour à l'asile départemental de bron pour
« être remis au contrôle chargé d'en communiquer aux intéressés
« la teneur. I. B... »

Pour terminer cette observation déjà bien longue, nous allons réunir en un faisceau quelques souvenirs épars glanés un peu partout à travers l'interminable correspondance de la malade. Mieux que les autres facultés la mémoire établit un lien sensible entre le présent d'une intelligence et son passé.

Elle touche à tout cette magicienne, aux sciences, aux arts et lettres et toujours le mot voulu arrive à temps pour exprimer sa pensée, la souligner, lui donner du relief.

« Raspail et ses préceptes d'hygiène » ne lui sont point inconnus et si elle dédaigne « l'art de manier le scalpel », elle nous disait un jour « une magicienne qui a dans son sac tout un bagage d'astronomie et d'alchimie n'est pas embarrassée en présence du corps humain. » Aux « perturbations atmosphériques de notre planète elle attribue ces « maladies qui relèvent de la méthode Pasteur » et parfois elle se prend à faire des hypothèses sur « l'organisation idéale des êtres qui habitent Saturne, Neptune ou Vénus. » L'une de ses lettres se termine ainsi : « Un homme pour lequel l'admirable genèse des êtres et des globes n'a point de secret Descarte » et pas plus que l'illustre inventeur de la géométrie analytique le calcul différentiel ne lui est inconnu. « C'est de Mesmer que j'ai voulu te parler ce matin cher docteur, ce magnétiseur hors ligne très fort sur les sciences différentielles s'entendait comme pas un à résoudre les plus difficiles problèmes et les calculs à longue portée. »

Pour distraire ses loisirs B... se rappelle les chefs-d'œuvre de « Donizetti et Rossini. » Plusieurs fois nous lui avons entendu chanter des morceaux de Guillaume Tell ou de la Favorite. En ces jours elle se livre aux distractions purement littéraires « Jean-Jacques Rousseau, écrivait-elle en juillet, traqué par l'oppositio_n

se réfugia dans les bois de Rohecardon... avec une extrême habileté... il traçait du bout de sa canne d'admirables vers... sur le sable... moi je veux au milieu des balayures densant sur un pied vous donner du Shakespeare. » Parfois enfin elle emprunte à l'histoire les matériaux de son délire et tour à tour « Dioclétien et le 4^e siècle, Elisabeth d'Angleterre et sa frénésie des lettres des arts et des sciences, la bergère de Domremy, les chevaliers de Malte » font l'objet de ses élucubrations brillantes.

En résumé, B... avait en son temps beaucoup lu et beaucoup observé. Malgré sa modeste condition, elle était parvenue à se donner les apparences d'une femme d'un certain monde, elle avait fait preuve d'intelligence. Maintenant encore, ses rouages cérébraux fonctionnaient assez bien pour lui permettre d'associer avec une extrême facilité à ses préoccupations délirantes les souvenirs de son passé et les moindres perceptions de sa vie actuelle. Parfois même une réticence pleine de prudence, un mouvement instinctif subitement réprimé venaient donner à son délire un cachet tout particulier en nous révélant le fonctionnement de ce mécanisme d'inhibition volontaire, signe d'un perfectionnement cérébral. On peut comparer ce délire parfaitement coordonné dans son ensemble et riche dans ses détails à une véritable gerbe d'idées originales s'épanouissant autour des illusions de la malade.

CHAPITRE III

Délire terne, niais, limité des faibles d'esprit.

OBSERVATION II

Intelligence faible. — Délire de persécution. — Tentative de meurtre. — Guérison. — Evasion.

J. C..., [pointonneuse, trente et [un ans, [mariée, ne sait ni lire ni écrire. Entrée à l'Asile le 27 juin 1893 évadée, le 21 novembre 1893.

Antécédents héréditaire. — Rien à noter du côté des parents de la malade. Une tante aurait présenté quelques phénomènes mentaux.

Antécédents personnels. — Une fausse couche il y a sept ans; a eu depuis une fille actuellement en bonne santé. Grippe en 1890. rechute en 1892, s'accompagnant d'un peu de délire et d'hallucinations. Depuis cette époque, la malade a conservé un certain degré d'excitation cérébrale et des idées de persécution, et a été amenée à l'Asile pour avoir tiré trois coups de revolver sur une femme qui, disait-elle, voulait la faire mourir.

Etat physique. — Rien à noter du côté des organes, si ce n'est quelques troubles dyspeptiques.

Pas de vice de conformation.

Délire. — La malade est dans un état de mélancolie anxieuse. A part l'inquiétude empreinte sur ses traits, sa physionomie est insignifiante; il en est de même de ses gestes et de ses intonations insipides, par leur monotonie. On chercherait vainement sous le voile de ses paroles une intention cachée ou un artifice de dissimulation. A toutes nos questions, elle répond avec une franchise naïve. Depuis longtemps elle s'en est aperçue, ses voisins se moquent d'elle. Toutes les fois qu'elle passe, ils se retournent et chuchotent entre eux. Quant elle se met à la fenêtre, des voitures s'arrêtent, des groupes se forment. Elle comprend qu'on forme des complots contre elle. Une femme surtout, habitant une maison en face de la sienne, sort sur sa porte, sitôt qu'elle la voit et la montre du doigt. « C'est bien pour lui faire comprendre qu'elle « veut la faire mourir ». « Je me plaignais à mon mari, continue la « malade, pour qu'il me vint en aide, qu'il fit taire tous ces gens ; « mais il ne voulait pas en faire de cas, il me répondait : Tu t'ima- « gines, ma pauvre femme, ce sont des bêtises. il ne faut pas y « faire attention. Je voyais bien que ce n'était pas des bêtises et que « ça continuait toujours de même. Je le lui disais et il me répon- « dait toujours de même. Alors je me suis dit, il faut pourtant que « cela finisse. Hier, cette femme était encore venue sur sa porte « m'exaspérer. J'ai été vers elle avec un revolver de mon mari « et je lui en ai tiré trois coups. »

Quelle différence entre ce récit terne, pauvre en idées et les élucubrations brillantes, ingénieuses, où nous avons vu se développer l'activité intellectuelle de certains malades! Ici, les illusions sont restées infécondes. Le travail imaginatif, développé sous leur influence s'est borné à grouper un petit nombre de perceptions, à les associer à cette idée vague de complot. Aucun souvenir, aucune reminiscence intéressante n'est venue élargir ce cadre restreint. Le raisonnement a bien inspiré à la malade un moyen de défense, mais après l'échec de ce moyen unique, il s'est trouvé au dépourvu. Brusquement alors l'idée s'est transformée en un acte moteur impulsif homicide.

« Je ne voulais pas tuer cette femme, ajoute la malade, je voulais

« seulement lui faire peur. Je m'étais plaint à mon mari, il ne vou-
« lait pas m'écouter ; il fallait bien que je me défende. »

Pendant trois mois au moins, ses réponses tournèrent dans le même cycle étroit et toujours les mêmes mots, les mêmes phrases, les mêmes intonations, les mêmes gestes servirent à exprimer ce petit nombre d'idées niais. Tendances perpétuelles des idées à se pousser dans la même ornière, voilà qui achève de caractériser ce délire et nous montre les habitudes intellectuelles de la malade en rapport avec la pauvreté de ses acquisitions antérieures, en rapport avec une organisation cérébrale insuffisante. Faible par nature, par suite de l'imperfection des rouages cérébraux, son intelligence a imprimé à son délire le caractère terne et limité qu'elle imprimait jadis à ses pensées. Rien ne saurait modifier ce fond intellectuel, et nous comprenons ainsi, nous pouvons prévoir les imperfections de la guérison possible.

Guérison, évasion. — Le 17 novembre 1893, à la suite d'un régime réconfortant, combiné avec l'emploi d'amers et d'antiseptiques à l'intérieur, la santé de la malade est devenue florissante. En même temps elle a retrouvé le calme et sa physionomie n'exprime plus ni anxiété, ni tristesse. Elle demande avec douceur à retourner auprès de son mari ; regrette ce qui s'est passé, se rend bien compte qu'elle s'était formé des idées fausses. Elle se figurait qu'on s'occupait d'elle, qu'on formait des complots contre elle ; pourtant on ne lui avait jamais rien fait. « J'étais nouvellement venue à Lyon, nous dit-elle ; alors étant seule, je m'étais fait ces illusions comme ça. Mon mari me disait que c'était des bêtises, mais je ne le croyais pas, etc. » sa ritournelle monotone recommence.

Le même jour on annonce à C..., que sa sortie est signée, qu'elle va bientôt partir.

Le 21, trompant la surveillance des gardiennes, elle s'évadait de l'Asile pendant la nuit. Sa pauvre intelligence n'avait pu comprendre la lenteur des formalités ; elle avait cru qu'on voulait la garder indéfiniment, l'acte impulsif avait suivi.

OBSERVATION III

Due à l'obligeance de mon collègue et ami, le D^r Evrot.

Intelligence faible. — Lypémanique. — Héritaire.

F. M..., cultivatrice, trente-quatre ans, mariée, sait lire et écrire. Entrée à l'asile le 26 février 1894, sortie guérie au mois de juin de la même année.

Antécédents héréditaires. — Père mort d'une fluxion de poitrine. — Mère s'est noyée dans un accès de lypémanie. — Un frère mort de la fièvre typhoïde. — Un frère (d'une autre mère) en bonne santé.

Antécédents personnels. — A eu quatre enfants : deux encore vivants et bien portants ; les deux autres (grossesse gémellaire) sont morts en venant au monde.

Depuis un an, la malade, qui du reste a toujours eu un caractère triste, se sentait souffrante, et se plaignait de l'estomac. Est tombée dans l'état de tristesse et d'excitation actuel il y a deux mois. Depuis quinze jours mange peu et très irrégulièrement, reste parfois deux jours sans prendre de nourriture, va difficilement à la selle. Le soir ne veut jamais se coucher, mais une fois couchée elle dort.

Etat physique. — Rien à noter du côté des organes, si ce n'est quelques symptômes d'embarras gastrique. Front bas, asymétrique aplati à gauche. Palais excavé en ogive. Légère hypertrophie des lobes latéraux du corps thyroïde. Mains petites.

Délire. — Cette malade est une faible d'esprit, entrée à l'Asile pour un accès maniaque. Son corps couvert d'ecchymoses montrait, avec la brutalité de son mari, qu'elle avait dû être pénible et qu'il avait été difficile de la maîtriser. Mais chez elle, l'excitation maniaque avait un caractère particulier et il était facile à travers son excitation, pour ne pas dire grâce à elle, de deviner le niveau intellectuel de la malade, le substratum de son délire. On est loin chez elle de ce délire riche et vaste, de cette excitation

intéressante, tant elle est vive et colorée, de cette profusion d'idées et de gestes que l'on rencontre chez certaines de nos agitées. Ici, c'est la pauvreté du délire ; c'est un bredouillement qui se réduit à peu de chose ; ce sont les mêmes mots répétés à chaque instant ; ce sont les craintes niaises qu'elle a, au sujet de tout ce qu'on veut lui faire : « Mais je n'ai point de mal et vous voulez m'en faire, » dit-elle quand on l'examine. « Je ne veux pas me coucher ; il ne faudrait pas de draps dans mon lit ! » ... « Monsieur, je veux m'en aller, je prierai bien pour vous ! » Ces lambeaux de phrases sont entrecoupés de cris, de tiraillements sur les liens qui maintiennent la malade. « Mais, monsieur, je n'ai point fait de mal... et mes pauvres petits !... je veux m'en aller.. » Tout cela sans que la moindre idée intelligente jaillisse de son cerveau, sans qu'elle sorte un seul instant de cette répétition des mêmes choses futiles, sans qu'elle se départisse de toutes ses craintes niaises. En somme c'est un fond de niaiserie qui caractérise notre malade, qui devait la caractériser avant son entrée et qui aujourd'hui se manifeste par cette excitation monotone et restreinte. Cette donnée est importante puisqu'elle nous permet de deviner le fond intellectuel d'une malade quand son agitation semblait nous mettre dans l'impossibilité de le découvrir. On peut prévoir ce que sera chez elle une guérison ; nécessairement incomplète puisqu'il restera cette faiblesse d'esprit incurable.

Comme dans tout accès maniaque, la malade répond aux questions ; mais si on lui demande d'écrire son nom ou quelque autre mot, malgré son aveu qu'elle sait écrire, on assiste à sa nullité. L'exagération même de ces gestes hésitants, arrêtés à peine commencés donne la note des opérations intellectuelles qui se passent dans ce petit cerveau. Elle s'assied avec précaution, arrange sa feuille de papier, regarde à plusieurs reprises sa plume qu'elle retourne en tous sens, tire une langue démesurée à gauche, réfléchit comme pour un travail d'esprit considérable, essaie en l'air la forme de ses lettres, rapproche de plus en plus sa plume du papier, tousse pour se donner une contenance et toute cette mimique d'enfant qui ne sait pas sa leçon et veut avoir l'air de la

savoir, dure un quart d'heure pour finir par l'aveu qu'elle ne sait pas bien écrire.

Cette malade resta jusqu'à la fin de mai dans le même état d'excitation niaise, battant les autres malades, se frappant la tête bêtement contre les murs, refusant de manger et passant toute sa journée dans sa cellule à répéter les phrases citées plus haut.

Enfin dans la dernière semaine de mai l'excitation diminue grâce à la marche même de tout accès maniaque et peut-être aussi à la thérapeutique. La malade cependant, parle toujours avec volubilité sur un ton uniforme et demande à sortir avec une insistance malade sur laquelle M. le professeur Pierret attire souvent notre attention.

Vers la même époque elle nous écrivit une lettre montrant une fois de plus la puérilité de ses conceptions délirantes :

« Pour mon mari cet la première foi qu'il et venu me voir,
« j'étais fermé en en cellule il m'avait apporté des biscuits et
« une bouteille de vin, il voulait me l'apporté dans la cellule, mais
« je n'ai pas voulu le laisser rentré, je pensé une fois dans la
« célul on ne le laisserez pas en aller, quond l'aurait fait rester
« avec moi. Je savait bien qu'il n'avait point fait de mal au con-
« traire il est trop bon. Je voulais déjà qu'il m'en mène, je pleuré,
« et alors on l'afait rentré dans la salles, et moi on m'a mene aux
« bins, et je nai pas revu mon mari et je me douté s'il cétaï ren-
« tourné, etc. »

Guérison. — Vers le 20 juin enfin, la malade peut être considérée comme guérie de son excitation et apparaît alors très net son vrai caractère, la pauvreté de cette intelligence. Voici la lettre qu'elle écrit à son mari et dans laquelle on ne note pas la plus légère idée délirante :

« bron 23 juin 94. Mon cher mari
« Je t'écris ces quelles lignes pour te dire que j'aie reçue ta
« lettre avec grand plaisir, de savoir que vous vous portez tous
« bien, et que vous avez fait bon voyage, car mon cœur et sans
« cesse dans la douleur d'être éloignez de vous il me semble
« toujours que vous êtes malades. Je t'ai écris une lettre quand

« latienne tu as bien dus la recevoir car j'aiée bien empeine
« de vous...

« Cher mari tu m'avais dit que tu ne pouvais pas m'emmener
« parce que les papiers n'étais pas près mais je pense qu'ils doivent
« bien etre prêts maintenant car lorsque je vois ce beau soleille
« que vous êtes tous apres fennés le foins et moi qui suis ici je
« t'assure que ca me crève le cœur d'être éloigner devous, etc. »

OBSERVATION IV

*Dégénérée. — Débilité mentale. — Accès délirants avec
hallucinations.*

F. G., devideuse, quarante-cinq ans, célibataire, sait lire et écrire, entrée à l'Asile le 16 mars 1894, transférée au mois d'août de la même année.

Antécédents héréditaires. — Mère morte à soixante-quatre ans d'une attaque d'apoplexie. Père avait des habitudes alcooliques, s'est pendu à la suite d'un excès de boisson (soixante-douze ans).

Antécédents personnels. — Luxation congénitale de la hanche droite. A eu la rougeole dans l'enfance. Demi surdité datant de l'âge de dix-sept ans (couchait à cette époque dans un lieu humide). A part cela, s'est toujours bien portée, dit elle.

Nous extrayons du rapport du commissaire de police, les renseignements suivants :

« Mademoiselle X... est malade depuis cinq ans environ, époque à laquelle elle a quitté le métier de domestique. Les patrons chez lesquels elle a travaillé ensuite ont cessé de lui donner de l'ouvrage, parce qu'elle le faisait mal, ou détériorait les soies qui lui étaient confiées. Bientôt elle s'est imaginée que tout le monde lui voulait du mal. Elle est arrivée le 8 courant chez sa sœur avec deux paniers contenant des guenilles et objets disparates, disant qu'elle venait s'installer à Lyon pour monter un atelier de dévidage. Elle a dit qu'elle était riche et a montré des chiffons de papier en disant : « ce sont des billets de banque. »

État physique. — Rien à noter du côté des organes. Aspect crétinoïde : très petite, mains larges et courtes, grosses lèvres, nez court et aplati au bout, légère hypertrophie du corps thyroïde. Signes de dégénérescence, asymétrie crânienne très prononcée, calvitie bilatérale et surtout asymétrie expressive des muscles de la face.

Délire. — F. G... est une dégénérée crétinoïde qui prend de temps en temps des poussées délirantes.

Cette malade est à un degré plus inférieur encore de la série intellectuelle que la précédente. Entrée à l'Asile avec des idées mélancoliques, elle manifeste à propos de tout des craintes absurdes et les appuie sur des semblants de raisonnements si naïfs et si niais que le doute n'est pas possible sur le niveau de son intelligence. « Vous me regardez, monsieur », nous dit-elle, d'un air anxieux, pendant que nous examinons sa physionomie singulière « Est-ce que vous voudriez me faire du mal, monsieur ? Ce serait « bien à tort, car je n'ai jamais point fait du mal à personne en « point d'endroit, ni je ne crois pas avoir manqué envers ces « messieurs en aucune manière. »

Veut-on la faire coucher, elle se recule avec effroi « Me cou-
« cher ? Monsieur, pourquoi faire ?... Je n'ai jamais point eu du
« mal en point d'endroit ni été visitée par point de médecin... je
« ne vois pas pourquoi on me ferait coucher », et si on lui percute
un tendon rotulien, elle s'écrie en se débattant et de plus en plus
attérée : « Vous voulez donc me couper la jambe, monsieur ? »
Voilà le genre de déductions auxquelles se livre cette pauvre intel-
ligence.

Les contrariétés, les misères avaient suffi à augmenter la
désharmonie d'un cerveau si incomplet. Bientôt la malade s'était
imaginé que tout le monde lui voulait du mal. Les mésaventures
de sa vie, elle les avait associées à cette idée délirante, aux quel-
ques souvenirs plus ou moins confus de sorcellerie dont son esprit
était hanté. Avec ces faibles ressources, elle avait édifié un délire,
œuvre aussi restreinte, aussi grossière que ses matériaux et les
facultés employées à les assembler.

« C'est la phusique monsieur qui m'a amenée ici, nous dit-elle ».

On lui demande des explications ; « mais oui, monsieur il y en a
« qui font jouer la phusique et la lancent sur les personnes et
« celles-là sur qui elle tombe il y en a qui en sont mortes, on
« pourra vous le dire. »

Voilà le dernier mot de la science pour notre malade ; avec lui
elle explique tout ce qu'elle ne comprend pas :

« Le patron d'où j'étais déplacée, monsieur m'avait demandé de
« rentrer chez lui et je n'ai pas voulu, alors il m'a fait des misè-
« res... il me phusiquait ma soie... les fils cassaient tous... Je ne
« pouvais plus gagner ma vie. »

C'est à un coup de « phusique » encore qu'elle attribuera plus
tard ses hallucinations. Mais laissons-là continuer son récit :

« Il y a aussi, monsieur, des personnes du Pont-de-Beauvoisin,
« qui m'ont fait des sottises, qui ont voulu me faire prendre moi,
« pour elles des manquements que je n'avais pas faits... vous
« pouvez en être sûr, Monsieur... Mais vous ne comprenez peut-
« être pas, Monsieur, vous m'excuserez bien, je ne sais pas
« m'expliquer... »

Sur notre invitation elle continue « Eh bien voilà, monsieur, il
« y a une fille du Pont-de-Beauvoisin qui a eu un petit... ce n'est
« pas pour en dire du mal !.. mais elle a voulu faire croire que
« c'était moi pour elle qui l'avait eu ; elle l'a mis à ma porte... et
« puis encore une autre fois, elle a mis sur ma porte des boyaux
« de crapeau... sauf le respect que je dois à monsieur... et bien à
« tort, car si je les avais touchés et que je m'en fusse frotté les
« yeux je serais devenue aveugle. »

C'est tout, l'imagination de la malade est impuissante. Quel-
ques incidents pénibles ont suffi à occuper à un moment donné
toutes ses facultés de perception, et depuis à la moindre inci-
tation ils se renouvellent à son souvenir toujours les mêmes.
Son raisonnement élémentaire les a péniblement cousus à l'aide de
deux ou trois notions erronées ou croyances superstitieuses, les
seules qui aient pu laisser une trace dans un cerveau si imparfait.

Il ne faut pas lui en demander davantage. Matériaux et moyens
d'action tout lui manque à la fois pour élargir le champ de ses
opérations intellectuelles.

L'expression des pensées nous n'en parlons même pas, elle n'a d'égale que l'orthographe de la malade, dont voici un échantillon :

« Mademoiselle, Je vous prirait de me répondre par le retour
« de ma lettre. Je me trouve d'être A Brun pour manquement
« quellon ma fait Et lompt me di que je nezt point fai de première
« communion Si je les pas fai lorsque vous l'avez renouvellez an
« 1883 que moi moi je les fai. Et l'on me prent yeir pour la
« Francoise M. quia u un petit.....

« Je demande chaque jour A cés Messieurs de m'envoyer Je ne
« sai pourquoi long me retien toujours.

« Je finir je pas vous un dire davantage je vous enbrausse bin
« tendrement. »

Assemblage bizarre de lettres ne correspondant pas toujours à un son, ces lignes nous montrent que pendant les quarante-cinq années de son existence cette femme n'avait rien su observer. Il ne faut donc pas s'étonner si toujours avec le même ton traînard les mêmes phrases mal faites, elle nous répète son récit du premier jour. Au bout de quinzaine, à part quelques hallucinations en plus il n'était en rien changé « J'entends qu'on me jette le téléphone pour me crier toutes sortes de sottises..., nous dit elle, « et c'est bien à tort, monsieur, car je n'ai jamais point fait du « mal à personne, etc. »

La malade était alors très agitée, ses hallucinations cessèrent au bout de quelque temps, elle redevint calme et on put l'occuper à divers petits travaux. Plus tard elle reprit des accès semblables où elle s'agitait, répondait à ses voix, mais toujours avec les mêmes phrases monotones.

Le 6 juin, la malade est parfaitement calme et même souriante, elle ne manifeste plus ses idées délirantes. Nous lui en parlons, elle nous répond : « Ce sont de bêtises tout cela, monsieur, on m'a « fait des misères, mais ce n'est pas une raison pour que je reste « ici. Je prie bien ces messieurs que ce soit un effet de leur bonté « qu'ils me signent vite ma livraison pour partir, seulement je « sais bien que ce matin j'ai bien manqué à l'égard de ces mes- « sieurs de ne pas cesser de faire mon bas quand ces messieurs « ont passé surtout le plus grand de ces messieurs. Je crois main-

« tenant que ces messieurs attendent que je sois malade pour me
« laisser sortir ; je crois que c'est une farce que ces messieurs
« veulent me faire. »

Ainsi nous apparaît nettement la nature des raisonnements
auxquels peut se livrer en temps ordinaire cette pauvre dégénérée.
Le même jour nous l'interrogeâmes sur ses antécédents et en par-
ticulier sur la manière dont son père était mort, elle nous répondit
avec la naïveté des simples d'esprit : « Mon père ! Monsieur... il
« aimait boire.... on l'appelait Cabugne mon père, parce qu'il
« allait en champ aux moutons il faisait des paniers, des cabu-
« gnes. » Mais de quoi est-il mort ? « Il est mort, Monsieur. ..
« il avait soixante-douze ans. » Et comme nous insistions : « Eh
« bien, monsieur, je n'osais pas vous le dire, j'avais peur de faire
« un péché... il s'est pendu, sauf le respect que je dois à mon-
« sieur... Un jour il était un peu malade, on l'a fait griser avec
« de l'eau-de-vie et du sel, puis on lui a dit que je ne voulais pas
« partir pour aller le soigner alors il s'est pendu. »

Nous extrayons du mémoire inédit de M. Paul Serieux
les conclusions suivantes :

« Mal pondéré, incomplet, le cerveau de l'imbécile
n'aura besoin que d'une circonstance insignifiante (mala-
die infectieuse, mésaventures de la vie journalière) pour
que la désharmonie mentale s'en accroisse et pour qu'on
puisse voir par une exagération de sa propre manière
d'être, les impulsions revêtir une forme plus impérieuse,
des états maniaques ou dépressifs s'établir, des idées de
suicide se manifester, des idées religieuses et de persé-
cution se développer, en un mot, le délire s'installer dans
ce cerveau incapable de résistance. »

Il ne faut pas s'attendre à trouver chez l'imbécile des
idées délirantes systématisées, discutées, défendues. Sous
un ensemble mal coordonné de conceptions brusquement

éclosés, on découvre facilement les imperfections du cerveau qui leur a donné naissance. « L'imbécile ne crée rien il ne fait que profiter à sa façon des matériaux fournis par ses acquisitions antérieures. Aussi est-il pauvre d'idées délirantes comme il est pauvre d'esprit. »

Nos observations montrent que ces propositions sont applicables aux intelligences faibles et débiles.

CHAPITRE IV

Continuation du parallèle en médecine légale.

Faux témoignages. — Impulsions.

Bien différents sont les moyens de défense employés par les malades que nous avons mis jusqu'ici en parallèle. D'une part les seules ressources intellectuelles suffisent, le plus souvent, à fournir des armes pour la lutte. La malade de l'observation I s'ingénie en arguments, accable ses adversaires de pamphlets, de plaisanteries acerbes et mordantes. Son pouvoir délirant se déploie tout entier dans cette guerre à coup de plume ou « à coups d'épingle » pour employer son expression. D'autre part aux impressions vives répond, à peu près toujours, une réaction motrice instinctive et brutale. Les malades du chapitre III, esprits faibles et obtus, sont incapables de toute opération cérébrale compliquée : la diminution de l'activité psychique se traduit chez eux par une tendance toute particulière aux actes impulsifs violents homicides.

Ainsi se continue en médecine légale le parallèle que nous avons commencé dans le domaine de la psychiatrie pure.

Certains aliénés sont dangereux par la puissance des moyens intellectuels au service de leurs hallucinations ou illusions de leur perversité morale. Féconds en inventions mensongères, ils entourent leurs faux témoignages d'une multitude de détails circonstanciés révélant assez d'intelligence pour en imposer à la justice. Beaucoup d'autres, inoffensifs en apparence, deviennent redoutables par le fait même de leur insuffisance cérébrale, la pauvreté de leur activité psychique et la tendance consécutive de leurs idées délirantes à se traduire directement en actes. Pour mieux faire ressortir le véritable caractère de ces derniers, nous allons consacrer un premier paragraphe aux dangers de la pensée chez les aliénés intelligents, à leurs faux témoignages devant la justice.

I. « Les cas, dit le Dr A. Cullerre¹, où de véritables aliénés peuvent être appelés à témoigner en justice sont assurément plus fréquents qu'il ne semble au premier abord. Les aliénés qui vivent en liberté (et nous savons qu'ils sont nombreux) ne portent aucune marque distinctive qui les désigne à la circonspection du juge. Il en est qui plaident, par exemple, en séparation de corps ou en divorce, et dont les intentions calomnieuses peuvent aisément se donner carrière. D'autres intentent des procès au civil, font valoir des droits illusoire, revendiquent des biens hypothétiques. D'autres accusent des innocents,

¹ Faux témoignages des aliénés devant la justice (Comptes rendus du congrès de la Rochelle).

dénoncent des crimes imaginaires. » Le même auteur ajoute: « le danger de ces accusations calomnieuses est en raison directe du degré de lucidité de l'aliéné » et par conséquent de ses moyens intellectuels.

Le jour où la sagacité du professeur Lacassagne déterminait l'internement de M^{me} L... (observation I), depuis plusieurs années déjà elle promenait sa folie et si par hasard elle avait été poussée à quelque démarche judiciaire malveillante, ses talents de comédienne, la correction apparente de son langage et de ses écrits (son testament le prouve) auraient certainement pu la rendre dangereuse. N'insistons pas et passons à des faits plus précis.

L'alcoolisme avec son cortège d'hallucinations et d'illusions est fréquemment l'origine de faux aveux. D'après Lasègue, « quand un homme vient dire qu'il a tué quelqu'un sans que cela soit vrai, il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour que ce soit un alcoolique ». Sa banalité et l'uniformité ordinaire de ces récits, l'état d'obnubilation intellectuelle où se trouvent leurs auteurs, suffisent d'ordinaire à leur enlever toute importance. Parfois cependant « il se peut, dit Lasègue, que la donnée délirante ne s'épuise pas sur une seule idée, mais que l'alcoolique complète son récit par des détails imaginaires destinés à lui donner plus de vraisemblance. On voit alors, sous l'influence de l'alcoolisme, se produire des imaginations romanesques analogues à celles que racontent certains hystériques, mais beaucoup plus confuses ». En voici un exemple bien remarquable fourni par le même auteur :

« P... parquetier, vingt ans, se rend le 27 février à un sergent de ville disant qu'il fait partie d'une société

« secrète, qu'il est chargé de tuer l'empereur. Le com-
« plot doit être mis à exécution le lendemain à onze heures.
« Un pistolet lui a été remis à cet effet par le nommé R...
« son oncle, employé au télégraphe. Le signal doit être
« donné par le mot : *le nègre*. Il entrera aisément au
« château, au besoin il ira à Versailles où il sait que l'em-
« pereur doit se rendre *incognito*. Si l'affaire manque,
« elle sera renvoyée au lundi où l'empereur doit passer la
« journée à Louvecienne.

« P... est robuste, bien portant, sans tremblement ni
« fièvre. Il fournit pertinemment tous les renseignements
« qu'on lui demande sur ses antécédents, sa profession,
« sa famille. Le délire se dissipe trois jours après son
« arrestation qui avait lieu presque immédiatement après
« la condamnation de Greco, pour tentative d'assassinat
« sur la personne de l'Empereur. »

A la faveur d'un trouble toxique une impression vive s'est donc transformée en illusion et tout autour de cette image dominante sont venues se grouper des images accessoires avec une opportunité telle que la réflexion semble avoir présidé à leur agencement. La vraisemblance de ce conte romanesque en fait le danger ; ne nous montre-t-elle pas en même temps la perfection du milieu cérébral où ses éléments divers ont pu exercer leurs affinités ? Lasègue compare le délire alcoolique à un rêve ; soit, mais il est réservé aux intelligences d'élite d'avoir la logique des rêves. « Soutenue par la mémoire et l'imagination, écrit Ch. Lévêque¹, et guidée par la mécanique de l'habitude, à propos d'une sensation actuelle, elle remet quelquefois

¹ *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1858, p. 953.

l'esprit dans la voie où il marchait avant le sommeil et l'y lance avec une puissance telle qu'il atteint, comme par enchantement, le but jusque-là vainement poursuivi. Voilà comment en songe Condillac achevait un chapitre de philosophie, Voltaire une ode, Tartini sa sonate du diable, et comment Franklin endormi découvrait le nœud longtemps cherché d'une affaire difficile. »

Un autre genre d'hallucinés, les *cérébraux* de Lasègue, est constitué par des malades redevables de leurs troubles mentaux à une irritation locale causée par un traumatisme ancien, une lésion spontanée ou une malformation du crâne. Ici encore, l'on peut voir les accès de délire communiquer à la pensée une impulsion nouvelle et les talents d'une imagination féconde se déployer en inventions mensongères, d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus artistement conçues.

Le neurologue Hammond raconte ¹ qu'il fut un jour requis de visiter en prison un homme qui s'était accusé d'être membre d'une bande de contrefacteurs. Cet individu avait écrit une lettre au Secrétaire du Trésor dans laquelle il donnait, avec les détails les plus minutieux, l'organisation de la bande et dénonçait, comme en faisant partie, les citoyens les plus éminents et les plus respectables des Etats-Unis, appartenant aux deux partis politiques. Ses dénonciations furent prises au sérieux et le chef de la police fut désigné pour éclaircir l'affaire dans le plus grand secret. Ce dernier ne tarda pas à soupçonner que l'histoire était de pure invention. Néanmoins le factum avait fait une telle impression à Washington et on y ajou-

¹ Cité par le Dr Cullère.

tait une telle foi en haut lieu qu'il avait été question d'arrêter les prétendus membres de l'association, gouverneurs d'Etat, sénateurs, représentants, officiers supérieurs de l'armée et d'autres administrations. « Je trouvai, dit Hammond, le dénonciateur parfaitement lucide, mais flottant et contradictoire dans ses dénonciations. L'examen du crâne montra qu'il avait reçu une balle de fusil dans la tête, circonstance qui, jointe au manque de sommeil, à des signes de congestion cérébrale, et à l'existence évidente d'un trouble hallucinatoire de l'intelligence, me convainquit que c'était plutôt un sujet pour l'Asile de Blackswell's Island que pour la prison. »

L'hystérique nous fournit le véritable type d'une hallucinée intelligente, et par cela même dangereuse. Les hallucinations génitales laissent dans son esprit des traces profondes et bien souvent lui ont fait déployer les trésors de son imagination en accusations mensongères jadis fatales à leurs victimes. « C'est le rêve de l'attaque, écrit M. Gilles de la Tourette, qui porte après chaque exorcisme sœur Jeanne des Anges à accuser Urbain Graudier, Madeleine de la Palud à dénoncer Gaufridi et à faire brûler vive la malheureuse Loyse Capel¹ ». En 1873, rapporte M. Pitres, une jeune fille de dix-huit ans écrit au procureur général pour se plaindre de viols commis sur sa personne par un ecclésiastique. Elle donne les détails les plus minutieux sur les circonstances dans lesquelles aurait eu lieu l'attentat. Le parquet instruit l'affaire qui aboutit à un procès en assises ; mais les médecins experts

¹ Gilles de la Tourette, *Ann. d'hygiène et de méd. légales*, juillet 1890.

ayant constaté que la plaignante était encore vierge et, d'autre part, l'impossibilité des faits articulés étant surabondamment démontrée, le ministère public finit par abandonner l'accusation¹. »

Les prétendus mensonges des hystériques sont-ils à peu près toujours, comme le veut M. Pitres, la conséquence d'hallucinations ou d'illusions, ou bien faut-il en attribuer encore, avec les anciens auteurs, un grand nombre à leur perversité morale ? Toujours est-il que les faux témoignages de ces malades ressemblent à des rêves. Les images s'associent dans leur cerveau avec une remarquable facilité et arrivent à former une série de tableaux qui défilent comme les scènes d'un même drame. Témoin le récit suivant² :

Le 2 juillet 1890, une fillette de quatorze ans, Angelina Rocher, se présente chez le commissaire de police de Joiny et lui fait le récit d'un crime monstrueux : sa famille exerce la profession de saltimbanques, les affaires vont mal, les enfants sont contraints par le père à commettre des larcins... Aussi le père dit un jour à la mère : « Nous n'avons pas de quoi manger, ton lait s'épuise et est à peine suffisant pour le petit ; c'est une bouche inutile, nous allons nous en débarrasser ». Et passant près d'une rivière, il jeta le petit à l'eau.

Par trois fois, le petit être revint à la surface et le père fut obligé de couper une gaule le long de la rivière pour le faire plonger dans l'eau et l'y maintenir.

¹ A. Pitres, *Leçons cliniques sur l'hystérie et l'hypnotisme*, 1891.

² Langlois, *Revue de l'hypnotisme*, décembre 1892.

Le premier du mois, c'est-à-dire hier mardi, aux environs de Bassou, à deux lieues de Joigny, Rocher enjoignit à ses deux filles d'escalader le mur d'un jardin pour aller y cueillir des framboises. Le mur était recouvert de tessons de bouteilles, et, malgré ses efforts, sa petite sœur, qu'Angéline élevait dans ses bras, ne put, tout en se meurtrissant les mains, escalader le mur.

Le père, pris de rage, lui frappa violemment le visage sur le mur, la jeta sur le sol et la piétina jusqu'à ce que la mort s'en suivit. Le petit cadavre fut mis dans la voiture et on continua la route.

Pendant la route, le père marcha sans le vouloir sur la main de la petite morte étendue sur le plancher de la voiture, et Angéline se mit à pousser des cris. Rocher résolut aussitôt de se défaire de ce témoin gênant, et, aidé de sa femme qui s'opposait à ce qu'il tuât sa seconde fille, il attacha Angéline à un arbre dans un petit bois voisin de la route, et la voiture repartit. On était alors au 1^{er} juillet, à 9 heures du matin.

Ce n'est que le lendemain matin mercredi, 2 juillet, que les cris d'Angéline furent entendus par un voiturier passant sur la route avec ses chevaux qui remit Angéline en liberté et c'est le soir à 9 heures qu'elle atteignit Joigny.

Tel est le récit d'Angéline. Après une enquête laborieuse, on put établir que cette fillette, enfant assistée, placée comme domestique à la campagne, s'était tout simplement enfuie de chez son maître et s'était rendue à Joigny sans la moindre aventure romanesque.

Très intelligente, mais vicieuse et débauchée, Angéline appartenait, dans une certaine mesure, à la folie mo-

rale. Nous sommes ainsi amenés à parler des aliénés les plus redoutables par les productions de leur pensée : les *persécutés raisonnants* ou *persécutés persécuteurs*. « Il faut, dit M. J. Fabret, avoir vécu avec de pareils malades, pour se faire une idée des histoires infernales qu'ils sont capables d'inventer, du trouble et des luttes intestines qu'ils répandent dans leur entourage ». « Le persécuté raisonnant, écrit Legrand du Saulle, n'a de respect pour rien, ne recule devant rien, il lui arrive de signer les dénonciations les plus calomnieuses et les plus infâmes. Quelques minutes avant de se suicider, il écrit, dénonce encore, et, pour donner du poids à ce qu'il va faire connaître, il invoque la solennité du moment. » Toutes les ressources intellectuelles sont mises ici au service des passions haineuses sans pouvoir s'appliquer à autre chose. « L'intelligence, dit Schüle, est rabaisée au rôle de justifier toutes les perversions morales. » On peut ajouter que la puissance de ses moyens crée tous les dangers de ce plaidoyer brillant. Nous en citerons un seul exemple que nous empruntons au Dr Cullère.

M^{me} Z... appartient à une famille d'aliénés. A peine mariée, elle se révèle dans tout son jour, dissipe le bien commun, disparaît à plusieurs reprises du domicile conjugal, a des amants, se retire dans sa famille où elle met le trouble et d'où l'on est obligé de l'expulser, abandonne ses propres enfants et va se placer comme bonne dans une riche famille où son mari ne la découvre qu'après dix mois de recherches ; entre au couvent et en sort pour accuser la supérieure de séquestration arbitraire, finalement, demande aux tribunaux sa séparation de corps, se basant sur les mauvais traitements que lui a infligés son

mari. Un avocat éminent s'intéresse à son affaire, des gens honorables qu'elle a réussi à abuser sont pour elle ; l'opinion publique a déjà condamné le malheureux mari avant même la sentence des juges.

Cette femme qui depuis mène une vie vagabonde a eu plusieurs accès de folie aiguë ressemblant à l'excitation maniaque des circulaires, mais non suivis de période dépressive. Nous avons eu connaissance du mémoire justificatif qu'elle rédigea au moment de son procès en séparation ; les griefs qu'elle articule contre son mari y sont présentés d'une plume émue, avec un ordre, une habileté, une vraisemblance des plus remarquables : « Le jour des noces qui doit être pour une jeune fille rempli des plus douces émotions, je pleurai... Etre grossier, sans délicatesse, il était incapable d'apprécier mes qualités de cœur. Epouse et bientôt mère, j'allais être abreuvée des tourments les plus affreux... dans ses relations intimes avec moi, il abusait de ma naïveté, pour assouvir ses passions honteuses. »

Vivacité du coloris, minutie de tous les détails, telles sont les qualités communes aux faux témoignages que nous venons de citer. Une imagination féconde semble avoir dirigé l'exécution de ces peintures romanesques. Grâce à la perfection des moyens et des habitudes intellectuelles permettant aux affinités psychiques de s'exercer librement même en l'absence de la volonté, les hallucinations ou illusions sont arrivées à prendre une tournure vraisemblable capable d'induire la justice en erreur. Nous concluons donc ce paragraphe en disant avec le D^r Cullère.

« Presque toutes les formes de la folie favorisent chez les aliénés la tendance à lancer contre autrui des accusa-

tions erronées. Mais ces dénonciations n'ont de réelle importance médico-légale que lorsqu'elles sortent de la bouche de ces psychopathes qui, par la correction apparente de leur état mental, en imposent aux personnes chargées de recevoir leur témoignage. »

II. *Impulsions des faibles d'esprit.* — Tous les aliénés ont une tendance à l'automatisme, leur réflexe cérébral vis-à-vis des impressions sensorielles actuelles ou anciennes précède les actions d'inhibition volontaires. Mais l'union de l'idée et du mouvement est d'autant plus étroite, la tendance de l'idée à se réaliser en mouvement d'autant plus énergique que l'activité psychique supérieure du sujet est faible. « Il est de l'essence même de la folie d'être impulsive écrit Mandsley¹; » le même auteur ajoute : « C'est un fait d'observation que l'impulsion au vol, à l'incendie, à la violence est chose fréquente dans tous les cas où les passions sont d'autant plus fortes que l'intelligence est plus faible. Beaucoup de crimes tels que l'incendie, le viol et l'homicide même parfois sont perpétrés par des individus positivement imbéciles. »

« L'impulsion, dit M. Régis², n'est pas spéciale aux neurasthéniques et on l'observe notamment chez les imbéciles. C'est alors un acte morbide irréfléchi, inconscient, sans lutte et qui n'offre rien des caractères pathognomoniques de l'obsession. »

M. Paul Sérieux consacre à cette question une des parties les plus importantes de son intéressant mémoire, nous en extrayons le passage suivant : « On se trompe-

¹ *Crime et folie.*

² *Manuel de méd. mentale.*

rait en comptant retrouver chez l'imbécile l'impulsion telle qu'elle se rencontre chez le dégénéré supérieur mal pondéré mais intelligent. Chez ce dernier, elle apparaît poignante avec ses caractères d'obsession, d'angoisse, d'irrésistibilité et de satisfaction consécutive à l'accomplissement de l'acte. Il y a lutte et l'obsédé conscient de l'odieux d'une action que repoussent son intelligence et sa moralité combat contre la tendance hypertrophiée jusqu'à l'heure où la volonté s'évanouit devant l'impulsion toujours plus angoissante. Rien de pareil chez l'imbécile, tout y est pour ainsi dire simplifié ; l'impulsion naît, s'accroît librement, n'évoque aucune idée qui aille contre elle ; rien ne la combat dans cette conscience où nul sentiment affectif et moral, nulle habitude de réflexion, d'inhibition volontaire n'ont pu s'établir. »

Les malades dont nous avons pris les observations (chapitre III) ne sont pas positivement des imbéciles, mais leur intelligence est élémentaire, leur appareil cérébral très imparfait et « il semble que pour ces cerveaux congénitalement mal organisés ce soit chose trop compliquée que le processus psychologique normal par lequel, l'idée surveillant, nous empêchons l'exécution de l'acte qui a une tendance naturelle à s'exécuter. »

S. C... (obs. I) est prévenue de sa sortie prochaine. Au bout de quelques jours, elle s'imagine que l'on veut la garder indéfiniment à l'Asile et l'idée lui vient de se sauver. Cette idée « ne trouvant sur le théâtre de la conscience aucune autre pensée, aucun souvenir pouvant prévaloir contre elle, acquiert une force anormale » et bientôt l'acte qui lui correspond se trouve fatalement amené.

Sous l'influence d'un trouble délirant la même malade

s' imagine qu'une femme veut la faire mourir. Elle commence par demander à son mari de lui venir en aide.

Celui-ci ayant refusé l'idée d'une défense active se présente à l'esprit de la malade, l'envahit sans obstacle et finalement entraîne l'exécution d'une tentative d'homicide. S. C. . boit un verre de rhum pour se donner du courage; prend un revolver et va en tirer trois coups sur sa victime. Il y a bien eu ici une certaine angoisse, un commencement de lutte, mais le combat n'a pas duré longtemps.

F. M... (obs. III) superstitieuse et puérile est incapable de raisonner ses craintes absurdes. Sous leur influence elle réagit violemment, frappe les autres malades, on est obligé de l'enfermer en cellule.

F. C... (obs. IV) touche aux confins de l'imbécillité. A chaque instant (même en dehors de ses accès délirants), elle croit qu'on veut lui faire du mal et brusquement se débat, se sauve.

Nous arrivons ainsi insensiblement jusqu'aux imbéciles. « Leur mécanisme psychique est trop rudimentaire pour être capable d'un phénomène d'arrêt qui témoigne un perfectionnement mental. Toute idée s'accompagne invinciblement chez eux du phénomène moteur correspondant. » Ainsi s'expliquent leurs impulsions de toute nature.

OBSERVATION V

(Due à l'obligeance de M. Paul Sérieux.)

*Imbécillité. — Impulsions homicides. — Pyromanie. —
Violences.*

P... (Georges), âgé de six ans. Pas de convulsions dans l'enfance. Strabisme interne survenu subitement il y a deux ans.

Conformation vicieuse du crâne (plagiscéphalie gauche). Il n'a jamais pu apprendre à lire et à écrire. Depuis deux ans, il est très turbulent; on ne peut en venir à bout; il fait des misères à ses petits camarades, les mord, leur tire les oreilles, leur donne des coups de fouet. Il aime à vagabonder dans les rues. Il ne sait pas faire les commissions. Il achète des confitures au lieu de moutarde. A la maison, il entre dans de violentes colères, casse la vaisselle, bouscule les meubles, profère les sottises les plus grossières. Il est méchant envers les animaux; dans ces derniers temps, un chien qu'il ne cessait d'agacer le mord à la main. Il fut soumis au traitement Pasteur. Récemment, il saisit un marteau, s'approche de sa mère qui est alitée pour tuberculose et la menace de la tuer parce qu'elle ne meurt pas assez vite. Une autre fois, il prit un couteau pour la tuer; il voulait lui ouvrir le ventre pour lui faire une opération comme Pasteur; il lui a donné une claque. Il veut mettre le feu à la maison « pour brûler maman », lui se serait sauvé dans le jardin. Il allumait des allumettes, du papier. Il cherchait à enflammer les rideaux de sa chambre.

Un de ses petits frères, âgé de trois ans est attiré par le feu; il s'est brûlé en voulant saisir un charbon ardent. Son père étant enfant jouait aussi avec le feu; il est très émotif, très irascible. Le grand-père paternel est mort à trente-six ans d'une fièvre cérébrale avec délire durant trois semaines.

OBSERVATION VI

(Due au même auteur.)

*Imbécillité. — Impulsions à l'incendie, au vol. — sexuelles. —
Mauvais instincts.*

François M..., douze ans, est fils d'un père ivrogne et d'une mère dont la grossesse a été troublée par des souffrances et de vives émotions. Une sœur du grand-père maternel est idiote.

Macrocéphalie. Malformation crânio-fasciale (asymétrie). Nez enfoncé à la racine. — Légère blésité. Diamètre antéro-postérieure 187. Diamètre transverse, 150.

Il a marché à dix-huit mois et n'a commencé à parler qu'après deux ans. Il a eu des convulsions la nuit jusqu'à quatre et cinq ans. Il a appris difficilement à lire et un peu à écrire ; il ne sait pas compter « $2 \times 2 = 12$ », « $5 \times 6 = 7$ ».

A l'âge de cinq ans il fuyait la maison paternelle pour aller vagabonder ; une fois, il s'est jeté à l'eau en voulant fuir. A six ans il a mis le feu à une caisse en bois. A onze ans il a mis le feu à la cave (bougie placée au milieu d'un carton ; commencement d'incendie) « il voulait mettre le feu, dit-il, c'est plus fort que lui. Il est poussé parfois à faire des bêtises ». Il vole souvent ; il s'empare d'une lampe à pétrole à l'étalage et prétend l'avoir trouvée au milieu d'ordures. Il vole du chocolat, des toupies, des pommes de terre, etc. Il maltraite les chiens, les chats, étouffe un oiseau. Il y a un mois il saisit une petite fille dans la rue et la presse contre lui avec excitation.

OBSERVATION VII

(Due au même auteur.)

*Imbécillité. — Impulsions homicides très actives. — Agitation.
— Emotivité.*

Marie M..., âgée de dix ans. Mère chétive, peu intelligente, très nerveuse « la moindre impression lui fait mal. » Prognathe. Grand-père maternel buveur. Grand'mère maternelle hémiplegique. Père régulier.

L'accouchement fut difficile. La première dent s'est montrée à trois mois et demi ; à quatorze mois, M. possédait douze dents. Convulsions à sept mois. A treize mois congestion cérébrale avec agitation. Elle a marché à un an. A huit ans, scarlatine avec délire, terreurs. Elle a été réglée à neuf ans pendant trois mois. Langage : Elle a parlé tard et son langage est actuellement défec-tueux. Réponses monosyllabiques. Blésité. Parfois rires sans réponse. Instruction nulle ; elle ignore ses lettres.

Depuis l'âge de six ans elle commet des actes violents et dangereux ; on l'appelle « la folle ».

Etat actuel : yeux vifs ; inégalité pupillaire. Nez proéminent retroussé. Oreilles petites. Dents : incisives médianes supérieures, grandes, proéminentes. Canine inférieure droite absente. Elle entre en de violentes colères, fait des fugues, éclate sans motif en rires prolongés durant un quart d'heure et qu'elle ne peut arrêter. Parfois elle pleure. Quelquefois elle répète un mot cent fois de suite en faisant le tour de sa chambre, tapant des pieds et cassant les carreaux. Elle touche à tout ce qui l'entoure, donne des tapes, chante, crie ; parfois elle se sent poussée à se donner un coup de couteau. Elle serre le cou des chats, veut les étrangler et se repend au même instant. Sa mère ayant un vésicatoire, l'idée lui vient de frapper la place malade ; d'autres fois elle est poussée à crever les yeux de sa mère avec un couteau et l'aurait fait si on ne l'en eût empêchée.

Elle nous avoue qu'elle aurait voulu « tirer les yeux de son père avec ses mains » et que depuis l'âge de sept ans elle avait envie de donner des coups d'épingle dans les yeux de sa mère. Dans la rue elle lève ses jupons, pratique l'onanisme. Avec ses camarades elle n'est pas moins agressive ; en jouant avec elles, l'idée lui vient de sauter sur elles, de les mordre, de les griffer, de les battre. Son émotivité est excessive. Elle devient blême à la vue du sang. Un tablier ensanglanté l'épouvante à ce point qu'elle tomberait à terre si on l'approchait. Elle a une peur extrême des pétards, de l'eau, des trains et se couche à terre terrifiée à leur passage.

OBSERVATION VIII

(Due au même auteur.)

Sophie Bou..., âgée de trente-trois ans, a été arrêtée pour outrage public à la pudeur. Elle est microcéphale et présente de l'asymétrie faciale. Lobule de l'oreille adhérent. La tête est rasée à la suite d'un pari de 10 francs. Myosis. Pas d'anesthésie.

Déflorée à seize ans, elle est inscrite à dix-sept comme fille soumise. Son existence se partage entre la débauche et les excès alcooliques. Elle a bu beaucoup d'absinthe. Elle a eu des attaques convulsives. Son infériorité intellectuelle et morale la laisse à la merci de toutes les impulsions qui peuvent naître chez une déséquilibrée. Elle a fait diverses tentatives de suicide ; elle a voulu s'empoisonner avec des allumettes, s'est jetée à l'eau, il y a cinq ans, étant ivre. Elle s'adonne à l'onanisme depuis l'âge de huit ans ; s'est livrée à des pratiques de bestialité. Absolument inconsciente de sa situation. Se livre à l'onanisme à l'Asile. Propositions obscènes.

L'imbécile est dangereux parce qu'il est à la merci de ses instincts. Il met le feu à sa propre maison pour avoir le plaisir de voir flamboyer un brasier ou bien pris d'un besoin subit de détruire, il allume une série d'incendies, sème la désolation dans tout un village. Les victimes de ses violences sont le plus souvent des êtres inoffensifs incapables de lui résister (malades, enfants, animaux). Pour assouvir ses appétits sexuels, si toutefois l'impulsion lui laisse le loisir du choix, il ne s'inquiète ni de l'âge, ni du sexe, ni de la parenté, il recherche simplement les sujets que leur faiblesse livre sans défense à sa brutalité.

Les êtres pourvus d'une intelligence faible et débile ont aussi une tendance naturelle à l'automatisme.

Sous l'influence du moindre trouble délirant, ils deviennent esclaves de leurs impressions et de leurs instincts.

Tels sont les dangers de l'absence de pensée chez les aliénés.

L'ignorance de ces faits est allée jusqu'à entraîner parfois la justice à de véritables iniquités. Nous terminerons en citant l'histoire d'un nommé Burton qui fut condamné en 1863, à Maidstone, aux assises de carême, pour cause

de meurtre. « Elle est simple, dit Maudsley, et des plus horribles. L'accusé était un jeune homme de dix huit ans dont la mère avait été enfermée deux fois dans une maison de fous, à la suite d'un accès d'hypocondrie et de tentatives de suicide. Son frère était d'une intelligence faible, niais et bizarre. Lui-même montrait une grande faiblesse d'esprit ; le maître chez qui il avait fait son apprentissage et d'autres personnes déposaient qu'il avait toujours été d'un caractère étrange et ne ressemblait en rien aux enfants de son âge. Il avait le regard perdu et quand on lui commandait de faire quelque chose il se mettait à courir en regardant en l'air comme un maniaque, si bien que son patron fit annuler son contrat d'apprentissage. Burton racontait qu'il s'était senti « un besoin de tuer quelqu'un ». Il avait suivi le premier venu, un petit garçon jusqu'à un endroit convenable ; il l'avait terrassé ; l'avait frappé à la gorge et à la poitrine, lui avait mis le genou sur le ventre, l'avait empoigné par le cou et étranglé jusqu'à ce que le sang lui sortît par le nez et par la bouche, puis à coups de talon il l'avait frappé au cou et à la figure jusqu'à ce que sa victime ne fût plus qu'un cadavre. Après cela il s'était lavé les mains et s'était rendu tranquillement à son travail. Il connaissait l'enfant qu'il avait assassiné et n'avait aucun mauvais sentiment contre lui ; seulement « il s'était mis dans la tête de tuer quelqu'un » ; et il avait commis ce crime parce qu'il avait envie d'être pendu. Son défenseur soutint que cette envie d'être pendu était la preuve la plus convaincante qu'il était fou. L'accusation, de son côté, insistait sur ce point que le fait même d'avoir assassiné pour se faire pendre prouvait clairement que le meurtrier connaissait parfai-

tement la conséquence de son acte et, partant, avait la pleine responsabilité du crime. Le jury déclara Burton coupable et le juge Wightam en prononçant l'arrêt lui dit : « Vous avez été reconnu coupable du meurtre le plus barbare et le plus inhumain dont j'ai eu connaissance durant une carrière judiciaire de plus de vingt ans. Il est établi que vous étiez en proie à une envie maladive de mourir de la main du bourreau et que c'est dans ce but que vous avez commis le meurtre. On ne peut pas dire que cette envie maladive de quitter la vie soit du délire et, en effet, la conscience où vous étiez de parvenir à vos fins en tuant délibérément un autre individu montre que vous discerniez parfaitement la nature et les conséquences de l'acte que vous accomplissiez; vous saviez que c'était un crime et que pour ce crime vous encouriez la peine capitale. C'est encore là une circonstance aggravante et, je puis dire doublement aggravante. » Lorsque l'arrêt de mort eut été prononcé, l'accusé qui pendant les débats avait été absolument indifférent à tout ce qui se passait dit en souriant : Merci mylord ! et il sortit du tribunal accompagné par le bruyant murmure et presque les cris d'horreur d'une foule nombreuse. Au jour marqué il fut exécuté, ce terrible exemple ayant été jugé nécessaire afin de frapper d'une terreur salutaire ceux qui seraient tentés de devenir assassins pour se procurer l'agrément d'être pendus.

CONCLUSIONS

I. Le pouvoir délirant d'un aliéné est en raison directe de ses moyens intellectuels.

II. Pour faire les frais d'un délire aux idées larges et nombreuses, c'est-à-dire d'une manifestation psychique morbide compliquée, il faut un substratum intellectuel suffisamment organisé pour la réaction, il faut un cerveau bien conformé.

III. Les faibles d'esprit auront toujours des troubles délirants élémentaires et peu compliqués formés d'un nombre restreint d'idées niaises tournant dans un cercle étroit et toujours exprimées de la même façon terne et monotone.

IV. La puissance de l'activité psychique supérieure chez certains aliénés intelligents se traduit par une tendance à lancer des accusations calomnieuses entourées

d'une multitude de détails circonstanciés dont la correction apparente peut égarer la justice.

V. La diminution de l'activité psychique chez les faibles d'esprit, entraîne une union plus étroite de l'idée et de l'acte, une tendance toute particulière à réagir sous l'influence des conceptions délirantes par des actes violents, impulsifs.

VI. Dans tous les cas, il sera possible et utile à l'aliéniste, au médecin-légiste, de rechercher le substratum intellectuel d'un délire pour mieux en apprécier les dangers et la guérison possible.

Vu, bon à imprimer :

LE PRÉSIDENT DE LA THÈSE,
LACASSAGNE

Vu, bon à imprimer :

LE DOYEN,
LORTET

Vu, bon et permis d'imprimer :

LE RECTEUR,
E. CHARLES.

TABLE

PRÉFACE	5
CHAPITRE PREMIER.. — Moyens intellectuels et pouvoir délirant.	7
CHAPITRE II. — Délires brillants et riches en idées	14
CHAPITRE III. — Délire terne, niais, limité, des faibles d'esprit	25
CHAPITRE IV. — Continuation du parallèle en médecine légale. — Faux témoignages. — Impulsions	37
CONCLUSIONS	57

Lyon. — Imp. PITRAT AÎNÉ, **A. Rey** Successeur, 4, rue Gentil. 10411



